



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## GS ARMOR INVEST – Constitution de société

**Référence : L012029**

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES Société multi-offices d'exercice de la profession de notaire 4 rue Du Guesclin – 35000 RENNES 10 rue La Fayette – 75009 PARIS – AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE – Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte authentique électronique reçu par Maître Charles CONSTANS, le 21 juillet 2022, de la Société par actions simplifiée, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous : Dénomination : « GS ARMOR INVEST » Siège : RENNES (35700) 12 rue de la Piquetiere. Durée : 99 années. La société a pour objet : Toutes opérations de marchand de biens notamment en matière immobilière, de promotion immobilière et de lotissement ; L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers, et droits sociaux de sociétés immobilières ; L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente ; L'aménagement, la rénovation, la restauration ou tout autres travaux de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente pour son propre compte et pour celui d'autrui. Le conseil en matière d'investissement immobilier ; La souscription de tous emprunts avec constitution d'hypothèque ; La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles, notamment par voie de création de société, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange de titres ou de droits sociaux ou autrement ; L'administration et la gestion de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; Le « cautionnement », réel ou personnel, des biens sociaux, consenti pour la constitution du patrimoine social ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. Montant des apports en numéraire : 7.500,00 €. Capital social : 7.500,00 €. Président : la Société par actions simplifiée dénommée « RENOUF IMMOBILIER » (RCS DE RENNES 810 784 249).

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— Directeur général : la Société par actions simplifiée dénommée « ARMOR SOLUTIONS » —  
(RCS DE RENNES 890 256 977). La société sera immatriculée au Registre du  
Commerce et des Sociétés de RENNES POUR AVIS ET MENTION

[Consulter cette annonce en ligne](#)